Grenoble, le

DIRECTION ACTION TERRITORIALE
PÔLE DIALOGUE PUBLIC ET PARTICIPATION DES HABITANTS

Affaire suivie par Pascal GROUAZEL
☎: 04.76.76.35 93
pascal.grouazel@ville-grenoble.fr

Note à l'attention des membres du Conseil Consultatif du Secteur 1

Objet : Note méthodologique pour Avis du CCS sur l'élaboration et le suivi du projet de secteur

La Charte de la démocratie locale a été votée lors du Conseil Municipal de janvier dernier.

A travers ce texte, et l'objectif de lisibilité de l'action de la Ville sur les secteurs, le Conseil Municipal s'est engagé à *"mettre en place une démarche d'élaboration, puis d'observation partagée des projets de secteur, dans le cadre des Conseils Consultatifs de secteur, à rendre compte régulièrement des actions menées dans le cadre du projet de secteur , en organisant notamment un "carrefour de secteur" annuel sur chacun des secteurs".*

Cette saisine du CCS s'inscrit donc dans le cadre de la mise en place de cette démarche sur à l'échelle de la Ville.

1/ LE PROJET DE SECTEUR, UN OUTIL DE SUIVI ET DE DEBAT SUR LES PROJETS DU SECTEUR DANS LA DUREE

Le projet de secteur répond à un double objectif :

- **en interne à la Ville**, il doit permettre de **hiérarchiser les priorités d'intervention** de la Ville sur un territoire donné et de positionner les services en mode projet, pour mettre en œuvre les politiques définies comme prioritaires;
- **vis-à-vis des habitants**, le projet de secteur doit permettre de **rendre plus lisible la politique municipale** en mettant en évidence régulièrement quelques priorités d'intervention ; il doit également œuvrer à faire des instances de dialogue que sont les CCS de **véritables acteurs du projet de secteur** en les incitant à participer à son élaboration et à suivre sa mise en œuvre.

2/ LE ROLE DU CCS DANS LE CADRE DU PROJET DE SECTEUR

Dans la durée, une observation dynamique des priorités, de leur mise en œuvre puis de leur réactualisation chaque année

Le CCS est l'instance où sont mises en débat les priorités de projet de secteur et leur mise en œuvre, tout cela synthétisé dans le cadre d'un avis. Il est un lieu d'observation, de suivi et de débat dynamique et de convergence des citoyens mobilisés sur ce qui fait enjeu pour le secteur.

Ses membres ont la capacité d'organiser leur travail comme ils l'entendent par exemple, en organisant :

- des visites sur site permettant de cartographier les approches
- des ateliers avec des services,
- des rencontres d'acteurs, des débats….

3/ EN 2009, UN AVIS SUR LES PRIORITES DU PROJET DE SECTEUR

Pour amorcer la démarche, la Ville a souhaiter énoncer les quelques priorités qui semblent aujourd'hui être caractéristiques du secteur.
Quatre axes d'intervention ont été ciblés comme prioritaires sur le secteur 1, qui constituent à la fois des thèmes de travail pour les services et des pistes de réflexion et de proposition pour les membres du CCS.

Prendre en compte la diversité et la richesse de la vie sociale du secteur, soutenir les innovations

Enjeu : Un secteur dynamique et attractif, qui foisonne au niveau associatif mais en parallèle, des besoins exprimer de manière forte dans les domaines éducatifs, socioculturels.

Question posée au CCS :

- Pour mettre en place un projet social de secteur cohérent, tenant compte des micro-secteurs, quelles particularités de quartiers ou de projets sont à prendre en considération?

- Une contribution au Projet Educatif Grenoblois : quelles attentes des parents du secteur et quels sont, selon eux, les sujets jugés prioritaires à débattre ? Comment poursuivre l'échange sur ces questions.

L'accompagnement des projets urbains et de l'évolution du secteur

Enjeu : Un secteur en pleine évolution, impacté par plusieurs projets urbains, en cours de réalisation ou à venir (Bouchayer-Viallet, Presqu'île, Pôle Gares…). La Ville de Grenoble a identifié un enjeu autour de l'articulation du CCS 1 aux différentes démarches de concertation déjà lancées ou en cours de lancement sur ces projets : informer le CCS 1 des projets en cours et dans un second temps lui permettre de participer à une expression coordonnée des besoins en tenant compte des particularités de certains quartiers (ex : J. Macé, St Bruno…).

Les questions posées au CCS :

- Comment garantir un ancrage des projets urbains à l'échelle du secteur, mieux anticiper et prendre en compte les besoins futurs? Quels sont les types de besoins à anticiper vis à vis de ces pôles de vie en devenir? Une contribution au projet d'aménagement de la place St Bruno

Un nouveau mode de travail sur le cadre de vie, les priorités inter-quartiers

Enjeu : Les Grenoblois interrogent régulièrement la Ville sur la manière dont sont gérées les multiples interventions sur l'espace public (délais et type d'intervention, durée des travaux…etc). La programmation annuelle des petits travaux, dont la gestion est confiée aux antennes mairie, faisait déjà l'objet de rencontres régulières entre les présidents d'Unions de Quartier et les responsables d'antenne. D'autre part, différents outils existent pour permettre aux habitants de faire remonter leurs besoins en la matière (fil de la ville, antenne mairie, élu de secteur, diagnostics en marchant). Cependant, la Ville s'est engagée dans le cadre de la mise en place de la Charte de la démocratie locale, en lien avec le CCS 1 et les Unions de Quartier du secteur, à aller plus loin dans cette logique et à mettre en place un budget participatif sur le cadre de vie, à l'échelle du secteur 1. Il est proposé d'identifier et de hiérarchiser de manière partagée avec le CCS1 et les Unions de quartiers, les priorités en matière d'aménagement et

de petits travaux à mettre en œuvre dans le cadre de la programmation 2010. En effet, l'échelle du secteur apparaît comme la plus pertinente pour mener une réflexion inter-quartiers sur ces questions d'aménagement de proximité.

Question posée au CCS :

Un avis sur les priorités d'intervention dans le cadre du le budget participatif expérimental sur la gestion urbaine de proximité (cf. note méthodologique spécifique).

L'avis sur le projet de secteur devra être construit le plus collectivement possible et répondre aux 3 questions suivantes :

- les membres du CCS sont-ils d'accord avec les principaux enjeux, tels qu'ils sont posés et identifiés? Y en a-t-il d'autres?
- à l'échelle du secteur, ces priorités se traduisent-elles de manière uniforme ou y a-t-il des différences par quartiers, par pôles de vie ?
- quelles propositions de contributions du CCS ou d'actions portées par d'autres peuvent être identifiées ?

3/ LES MODALITES D'ELABORATION DE L'AVIS

La manière dont le CCS élaborera son Avis lui est bien entendu propre. La Ville se propose néanmoins d'appuyer le CCS sur la méthodologie à mettre en œuvre en mettant à profit des expériences et des outils préexistants, en organisant une 1ère rencontre permettant d'échanger sur la méthode de réponse à l'avis avec les membres du CCS.

Deux étapes semblent nécessaires dans la réflexion du collectif CCS :
- Une étape de découverte et de compréhension des enjeux du secteur
- Une étape d'élaboration de l'avis

Informations mises à disposition du CCS

- Une *"mallette"* comportant des documents de présentation du secteur et des projets en cours (carte du secteur, présentation des principaux équipements, statistiques diverses, données qualitatives sur le territoire et sa population, présentation des principales interventions municipales sur le secteur…)
- Des outils utilisé pour d'autres démarches de diagnostic partagé, comme le questionnaire élaboré pour la démarche Flaubert
- Des documents de présentation d'autres Projets de Secteurs (comme à Lyon) seront également disponibles..

Personnes ressources

- Pascal Grouazel (Chargé de participation des habitants, pôle Dialogue Public), en charge de l'interface entre la Ville et le CCS

4/ LE CALENDRIER DE MISE EN DEBAT DE L'AVIS

- Présentation et vote de l'Avis en séance plénière du CCS, ouverte à tous les habitants ayant participé à la démarche d'élaboration du diagnostic – automne 2009

- Présentation de l'Avis élaboré par le CCS et débat en Groupe de Travail Solidarité – automne 2009

- Présentation et discussion de l'Avis avec le grand public, dans le cadre du "Carrefour de Secteur" – fin 2009.

>> Carrefour de secteur

C'est une journée de focus et d'animations autour des initiatives et des projets du secteur portés par la Ville de Grenoble et/ou les acteurs locaux.

Pourraient avoir lieu :

- des visites de terrain ou d'équipements
- des rencontres avec les instances de démocratie locales, et les acteurs associatifs
- des débats thématiques en lien avec l'actualité du secteur, la participation éventuelle à un événementiel
- la valorisation d'un projet associatif
- la revue de projets annuelle présidée par M. le Maire (réunion publique de bilan et perspectives pour le secteur)
- le CCS pouvant être porteur de propositions d'initiatives dans le cadre du Carrefour de secteur.